

## Chiffres clés de la période sous revue

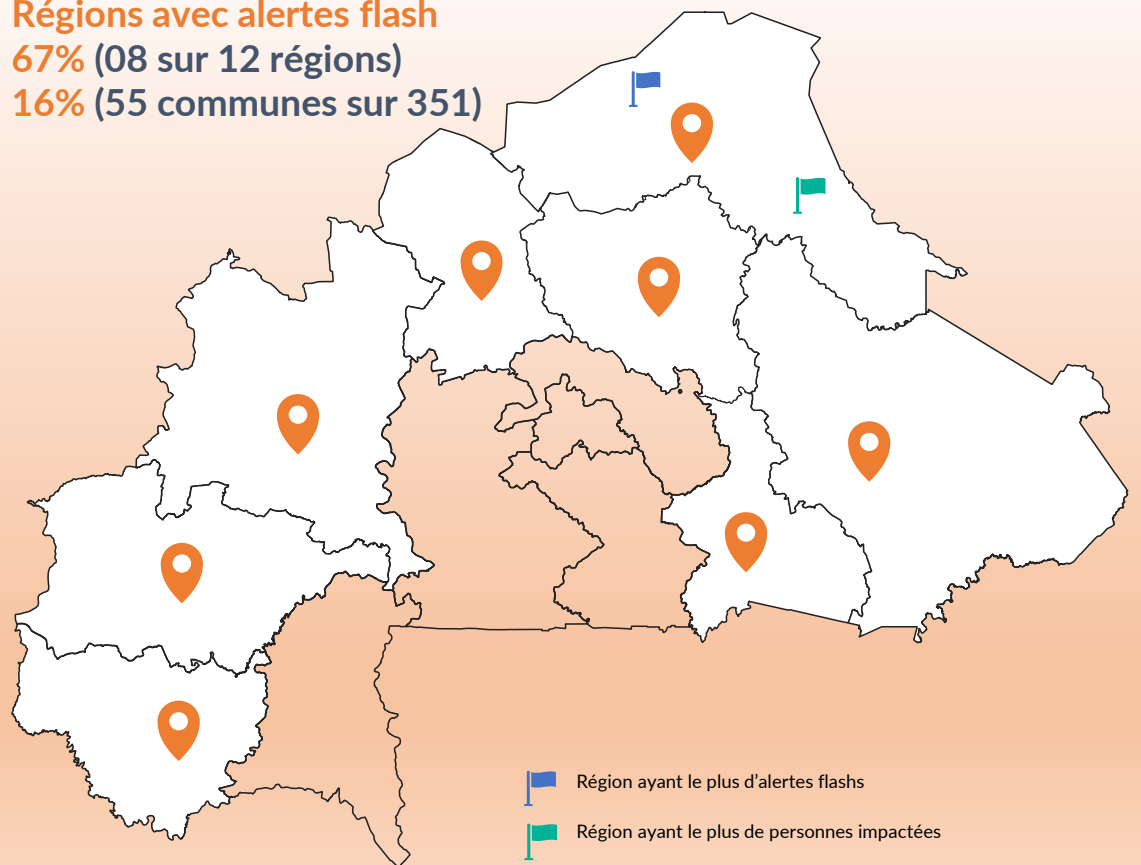


## Chiffres clés (Cumul annuel)



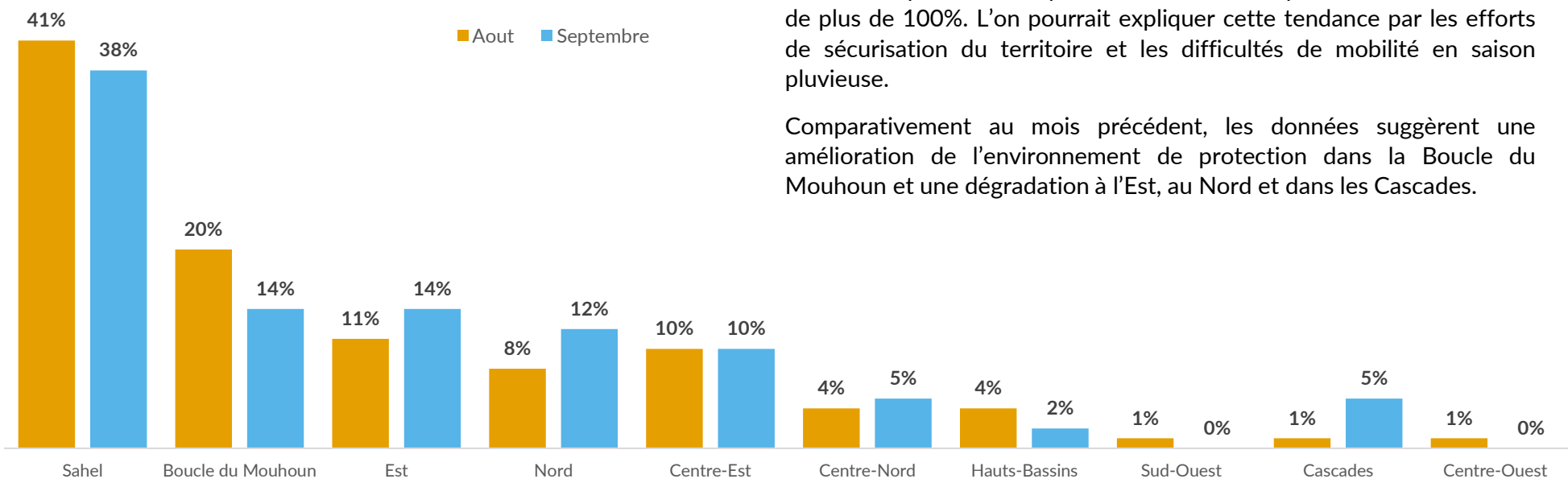
Durant le mois de septembre 2024, le dispositif de monitoring inter-agences P21 a couvert 261 communes, 77% des communes des 12 régions d'intervention. Comme d'habitude, le suivi a été majoritairement en présentiel (67%) grâce au personnel et aux volontaires de protection en place dans les différentes localités. Pour le reste des communes (33%) difficiles d'accès ou sans présentiel de staff dédié, le monitoring a été possible à distance via les moyens de communication. Toute chose qui a permis de documenter 111 incidents objet d'alertes flash, soit une baisse d'environ 20% par rapport au mois précédent.

**Régions avec alertes flash**  
67% (08 sur 12 régions)  
16% (55 communes sur 351)



## Régions affectées

### Répartition du nombre d'alertes flash

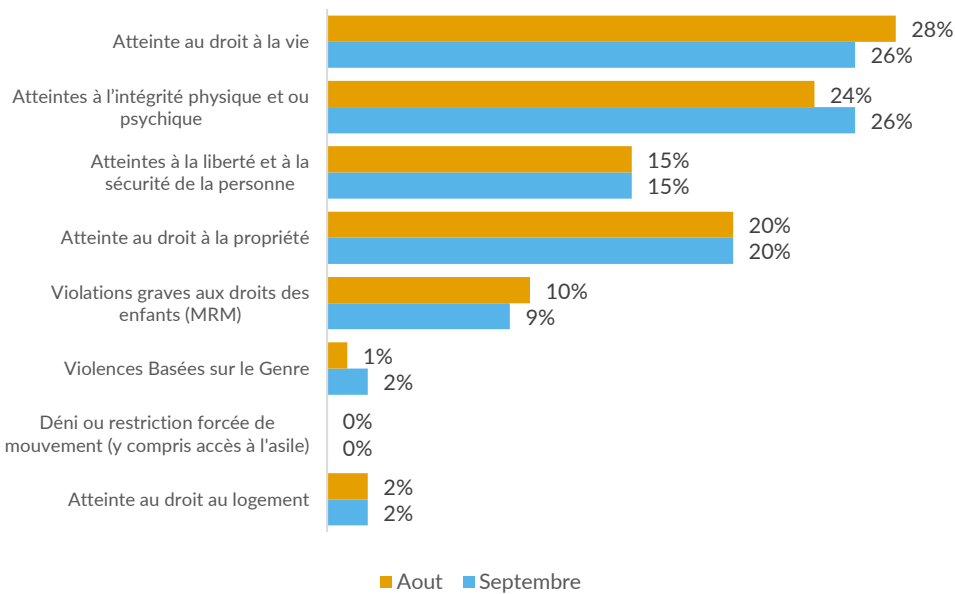


Les tendances baissières dans le nombre d'alertes flash, de violations et de nombre de personnes documentées entre juillet et août, ont été également observées entre août et septembre. Le nombre de violations et celui de personnes impactées ont baissé respectivement de 30% et de plus de 100%. L'on pourrait expliquer cette tendance par les efforts de sécurisation du territoire et les difficultés de mobilité en saison pluvieuse.

Comparativement au mois précédent, les données suggèrent une amélioration de l'environnement de protection dans la Boucle du Mouhoun et une dégradation à l'Est, au Nord et dans les Cascades.

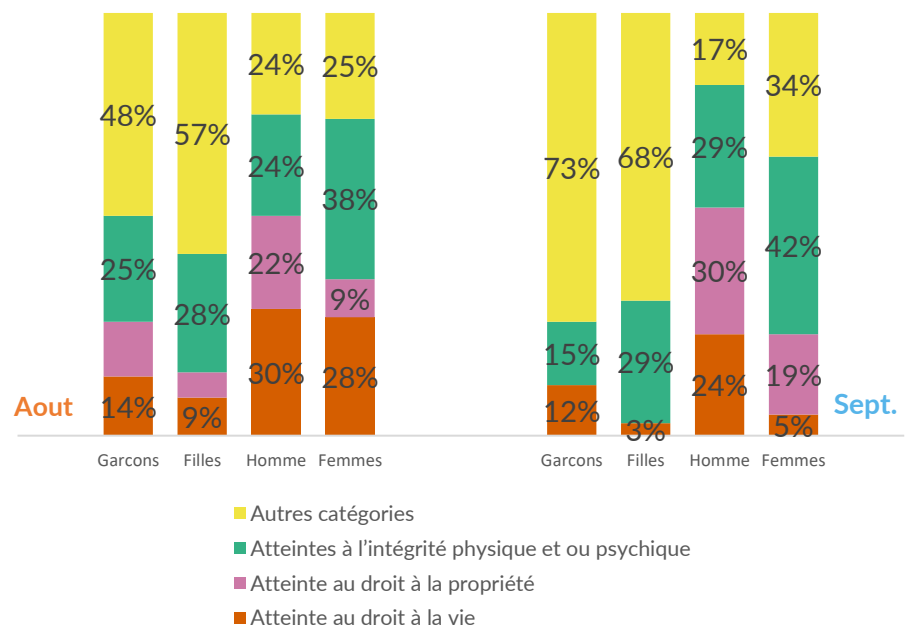
## Analyse comparative des catégories de violations

Les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique ainsi que les atteintes au droit à la vie, persistent comme risques majeurs de protection.



## Analyse comparative des personnes affectées

### Répartition par genre

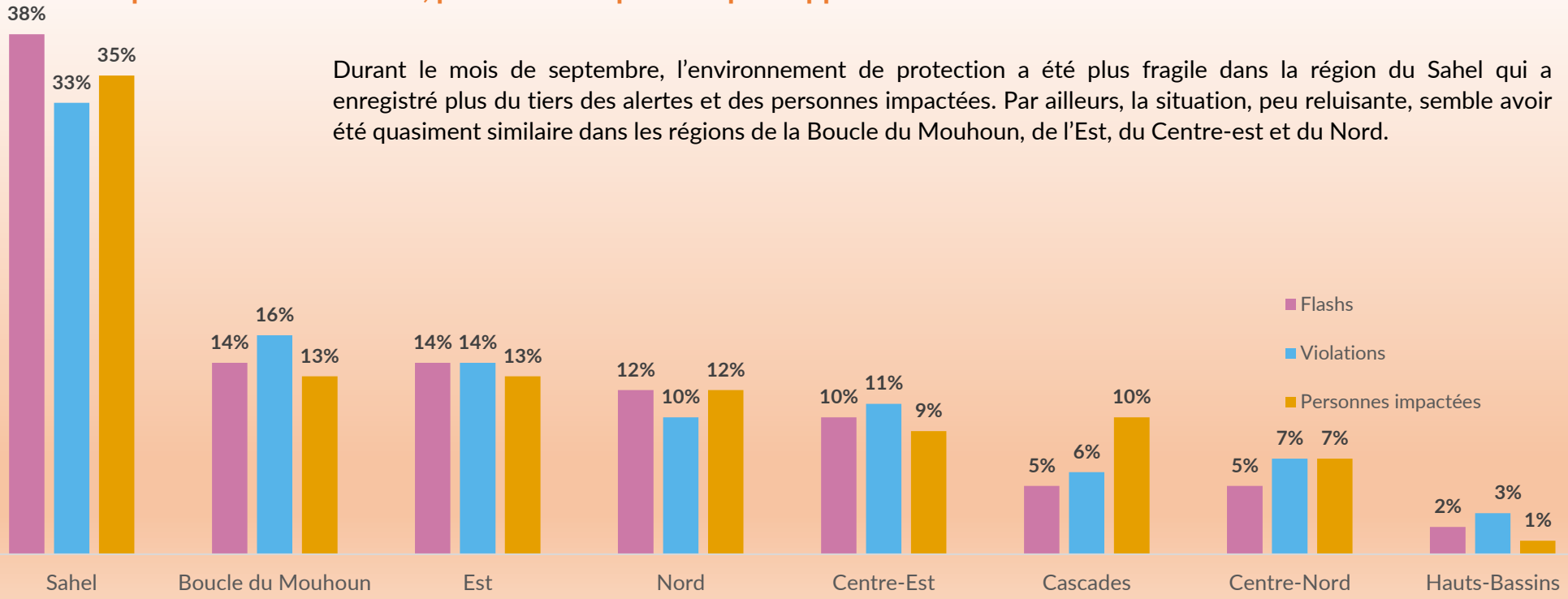


Les atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et/ou psychologique, à la liberté et à la sécurité de la personne et au droit à la propriété ainsi que les allégations de violations graves aux droits de l'enfant, sont invariablement les plus documentées mensuellement. Toutefois, les données mettent en lumière trois (03) principaux risques de protection auxquels les populations civiles ont fait face au cours de mois. Les attaques contre les civils et autres homicides illégaux cumulent 34% des personnes directement impactées, dont 21% au Sahel et 20% dans la Boucle du Mouhoun. Le second risque concerne les vols, extorsions, expulsions forcées ou autres destructions de biens personnels avec 31% des personnes impactées (44% au Sahel, 25% au Nord et 19% à l'Est). Enfin, les enlèvements et autres détentions arbitraires ou illégales constituent le troisième risque prédominant du mois: 12% des personnes directement impactées, dont 44% à l'Est et 31% au Sahel.

Au cours du mois, les hommes et les garçons ont été les plus impactés par les atteintes au droit à la vie, tandis que les femmes et les filles ont plus fait l'objet de violences physiques et/ou psychologiques. Contrairement au mois passé, les atteintes au droit à la propriété ont exclusivement impacté les adultes.

## Proportion des violations, personnes impactées par rapport au volume d'alertes flash collectées

Durant le mois de septembre, l'environnement de protection a été plus fragile dans la région du Sahel qui a enregistré plus du tiers des alertes et des personnes impactées. Par ailleurs, la situation, peu reluisante, semble avoir été quasiment similaire dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre-est et du Nord.



## Analyse des régions avec le plus de violations et personnes impactées

### Sahel: Focus sur le top 5 des catégories de violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	64%	43%	39%	14%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	52%	35%
Atteinte au droit à la vie	7%	0%	4%	25%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	0%	0%	17%
Autres catégories	29%	57%	5%	9%

### Boucle du mouhoun: Focus sur le top 5 des catégories de violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	0%	20%	31%	43%
Atteinte au droit à la propriété	0%	0%	31%	21%
Atteinte au droit à la vie	0%	0%	0%	29%
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	0%	6%	7%
Autres catégories	100%	80%	31%	0%

### Sahel: Focus sur le top 5 des violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Coup, blessure, mutilation	50%	43%	30%	14%
Meurtre	7%	0%	4%	17%
Extorsion/taxe illégale	0%	0%	21%	3%
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0%	0%	0%	14%
Autres catégories	43%	57%	45%	52%

### Boucle du mouhoun: Focus sur le top 5 des violations

Catégories de violations	Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Menace/Ultimatum	0%	0%	0%	40%
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	0%	0%	6%	7%
Assassinat	0%	0%	0%	22%
Coup, blessure, mutilation	0%	20%	31%	3%
Autres catégories	100%	80%	63%	28%

En dépit d'une relative accalmie mise en exergue par la baisse significative du nombre d'alertes flash, de violations et de personnes directement impactées, l'environnement de protection est demeuré risqué pour les populations civiles en septembre, particulièrement dans la région du Sahel qui a cumulé 35% des personnes impactées, mais aussi dans les autres régions prioritaires du HRP. Comme précisé au mois d'août, les « attaques aveugles » semblent faire beaucoup plus place à des violations « ciblées » perpétrées au cours d'incursions des groupes armés terroristes (30% des personnes impactées), en sus des représailles des mouvements allant à l'encontre de leurs interdictions (25% des personnes impactées).

La recherche d'alternatives aux moyens d'existence continue d'exposer les populations civiles aux risques de protection. Pour preuve, 26% des alertes avaient trait à des incidents impliquant la recherche de bois de chauffe, de feuilles comestibles ou survenus au cours de travaux champêtres, affectant 60% de femmes, 26% d'hommes, 11% de filles et 3% de garçons.

La saison des pluies a également fait des dégâts, en termes de destruction d'abris affectant 8% des personnes impactées surtout dans la région du Sahel. Par ailleurs, en plus de l'interdiction d'exploitation des champs, des populations des régions du Sahel et du Nord ont assisté impuissantes à la pulvérisation de leurs champs à l'aide d'herbicides par des groupes armés terroristes, asséchant ainsi les cultures en plein processus de maturation.

Les tentatives des groupes armés d'asphyxier les populations civiles et de les rendre dépendantes de l'aide humanitaire paraissent de plus en plus évidentes. La saison de pluie qui s'achève ne semble présager d'une amélioration de la situation alimentaire des ménages, surtout ceux déplacés de force, en raison de l'impossibilité pour beaucoup de populations d'exploiter les champs ou de leur destruction par les groupes armés terroristes. C'est pourquoi, il est nécessaire d'accroître l'assistance humanitaire pour contribuer à réduire la mobilité des PDI en quête de moyens de survie, mais aussi mettre davantage l'accent sur des actions à impact rapide sur l'économie des ménages, les options traditionnelles devenant de moins en moins possibles dans le contexte.